



**Conseil d'administration
Séance du 16 mai 2022**

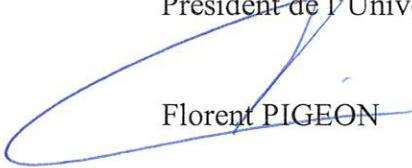
ACTE ADMINISTRATIF Acte 34/2022	QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION
	Tarifs UJM

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés
Vu l'article L712-6-1 modifié
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 8 avril 2022

Le Conseil d'Administration adopte la modification des tarifs UJM intervenue en Formation initiale et en Formation continue, valorisation de la recherche et tarifs internes UJM.

Documents annexés.

A Saint Etienne le 17 mai 2022
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,


Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0

Table des matières

Formation Continue	1
« Prove your English Skills » – (SUFC) – ligne 229	1
« Let’s have a chat » - (SUFC) – ligne 190.....	1
Alternance	1
Ingénieur FISA – parcours Data Engineering et parcours Image et Photonique Smart Industrie (TSE) – lignes 76 et 77.....	1

Formation Continue

« Prove your English Skills » – (SUFC) – ligne 229

Prise en charge individuelle : 550€ / plein tarif : 995€

Demande : nouveauté

Explication : oubli DSF

« Let’s have a chat » - (SUFC) – ligne 190

Prise en charge individuelle : 250€ / plein tarif : 550€

Demande : nouveauté

Explication : oubli DSF

Alternance

Ingénieur FISA – parcours Data Engineering et parcours Image et Photonique Smart Industrie (TSE) – lignes 76 et 77

TARIF CONTRAT APPRENTISSAGE 2022 2023 pour le secteur privé

Vote CA : 11 000 € ou + selon NPEC OPCO

Demande : suppression de la mention "ou + selon NPEC"

Explication : info TSE « Suite à un échange avec Formasup en début de mois, nous avons été informés que cela ne serait pas accepté par la OPCO, nous restons donc sur le tarif fixe de 11 000 € ».

Mise en place d'un cadre général concernant la tarification de prestation externe ou prestation interne

Contexte général

Le document présent sert à définir le cadre de mise en place de tarifs pour des prestations sur un marché ouvert à la concurrence (organisme privé) et/ou des prestations internes. Ce cadre doit se baser sur des éléments de coûts intégrant les points suivants :

- L'ensemble des éléments de coûts sont à déterminer pour une première approche de la base de calcul,

- Les données de coûts englobent des charges de personnels (en coût total employeur), des charges de fonctionnement (entretien des locaux, matériels/fournitures, maintenance) et des charges d'amortissement (investissement/matériel en € hors taxe divisé par la durée d'amortissement)

Règles de calcul sur l'amortissement : Lors de l'usage d'un matériel et sauf cas particulier permettant d'affiner ce calcul, la base annuelle de jours ouvrés pour prendre en compte l'utilisation du matériel est de 228j par an¹.

Ces éléments servent de base pour aboutir à la tarification minimale comme suit :

=> Pour un marché ouvert à la concurrence, la totalité des éléments de coûts doit être prise en compte. Une marge de 20% est appliquée sur le coût total pour aboutir au tarif, qui est indiqué en tarif journalier Hors Taxe.

=> Pour une prestation interne, il peut être considéré que la masse salariale (sauf recrutement spécifique pour le projet) et les coûts des locaux sont absorbés par l'activité usuelle et ne sont pas obligatoirement refacturés en interne dans ce cadre. La marge de 20% n'est également pas appliquée pour une prestation interne.

Pour ces 2 tarifs, la transformation du tarif journalier en tarif demie journée se fait en prenant 60% du tarif journalier (et non la moitié, car la mise en route de certains matériels (lancement du matériel, énergie, mise en place des locaux...) représente une part de temps plus conséquente pour un usage à la demie-journée que pour un usage sur une journée)

L'ensemble donne un tarif HT minimum pour les prestations proposées. D'autres éléments peuvent être pris en compte pour augmenter le tarif, par exemple l'importance du service pour l'utilisateur/client/partenaire, l'absence de possibilité de ce dernier à réaliser la prestation par ailleurs, une exigence de délai contraint nécessitant une réactivité plus forte, etc...

¹ Base de 365 jours, moins 104 jours de weekend, moins 25 jours de semaine de fermeture universitaire, moins 8 jours fériés, soit 365-104-25-8 = 228 jours annuels

LABORATOIRE HUBERT CURIEN

Tarifs de l'utilisation des plateaux du laboratoire

Tarifs "internes", couts d'utilisation - Prix en HT

sauf lignes en rouge, tarifs / prestations externes

OBJET	UNITE	HEURE	1/2 JOURNEE	JOURNEE
Equipement				
Chaînes laser du plateau 'femto'				100
Laser Yag Nd	1		58,5	117
Laser Uv 244nm	1		58,5	117
Spectrophotomètre Cary 5000	1		58,5	117
Spectrophotomètre Raman ARAMIS	1		58,5	117
Laser Nano équipé scanner			20	
Installation de photoinscription PHAROS (Tarif interne)			350	585
Installation de photoinscription FRED (Tarif interne)			155	255
Microscope Leica	1	8,00		
Microscope AFM Agilent sans fourniture de pointes	1	17,50		
Microscope AFM Agilent avec fourniture de pointes	1	27,50		
Microscope AFM Bruker ICON sans fourniture de pointes	1	25,00		
Microscope AFM Bruker ICON avec fourniture de pointes	1	35,00		
Microscope MEB NovananoSEM	1	70,00	170,00	300
Microscope MEB JEOL IT800 SHL	1	70,00	170,00	300
Formation microscope MEB NovananoSEM	300			
Formation microscope MEB JEOL IT800 SHL	300			
Profilomètre		30,00		
Installation d'irradiation MOPERIX (tarif interne)			170,00	285
Installation d'irradiation LABHX (tarif interne)			190,00	315
Salle				
Salle blanche	1	35,00		
Production				
Gravure RIBE	75,00			
Dépôt couche mince sous vide	50,00			
Découpe	10,00			
Machine d'écriture Laser Kloé Dilase 750		15		
Substrats				
1 pouce BK7	4,00			
2 pouces BK7	7,00			
1 pouce SiO2	6,00			
2 pouces SiO2	15,00			
3 pouces SiO2	40,00			
3 pouces Verre	20,00			